

Commune	Brest
Nom de la liste	« <i>Colère de Brest ! L'humain d'abord</i> »
Nom de la « tête de liste »	Quentin Marchand
Formation(s) politique(s)	Fédération pour une Alternative Sociale & Écologique, Communistes Unitaires, Gauche Anticapitaliste, Parti de Gauche & Nouveau Parti Anticapitaliste

Merci de faire retour de ce questionnaire à :
Collectif "Pour la sauvegarde de la vallée du Restic"
c/o Jacques PERENNES - 10 rue Armand Robin - 29200 Brest
Ou par courriel : collectif.restic@gmail.com

- **Êtes-vous pour ou contre le projet de voie de liaison Kergaradec-Spernot entre la RD112 et la RD205 à Brest-Lambézellec ?**

Nous sommes contre, bien sûr. Ce projet entre pour nous dans la catégorie des « projets inutiles, coûteux et imposés » par une municipalité friande de « grands travaux » urbains, mais ignorante de la valeur réelle des espaces naturels intra- ou péri-urbains pour le bien-être et le bien-vivre des citoyens qu'elle est censée administrer.

La vallée du Restic constitue la seule zone humide naturelle de Brest. A ce titre, elle doit être « sanctuarisée » et soustraite aux appétits des spéculateurs et des entrepreneurs en travaux publics. Elle doit bénéficier de toutes les protections administratives réservées aux zones humides en général : Plan d'Occupation des Sols, SCOT, SAGE, ainsi que des dispositions des lois Grenelle I et II.

Mais au delà de la vallée du Restic, pour nous, il faut agir contre l'étalement urbain et l'artificialisation des terres. Brest perd des habitants mais la municipalité souhaite encore bétonner la Fontaine Margot ou le Costour.

- **Si vous désapprouvez ce projet très impactant pour l'environnement, qui participe à l'étalement urbain et à la production de gaz à effet de serre, souhaitez-vous que des solutions alternatives soient développées ?**

La solution alternative existe déjà, il s'agit de la RD67, qui contourne cette partie de l'agglomération brestoise entre Gouesnou et Saint Renan, au niveau de Milizac. Pour nous le problème des déplacements ne passe pas par le « tout voiture » mais par une politique de transports en commun. Nous proposons la gratuité des transports en commun et une densification du réseau. Ces mesures permettent non seulement l'accès à tous mais aussi, et surtout, de réduire le trafic automobile. Ainsi nous diminuerons les émissions de CO2 dans l'atmosphère et optimiserons l'usage des voies de circulations existantes. La réduction du trafic automobile permet aussi de réduire les nuisances sonores notamment pour le boulevard de l'Europe.

- **Parmi les principales composantes qui contribuent à garantir notre avenir et notre environnement urbain, quelles sont celles que vous retiendrez pour vos actions futures en tant qu'élu(e) :**

- *Optimiser le réseau routier existant : sécurisation, itinéraires, etc ;*

Il nous semble essentiel de nous appuyer sur l'existant afin de répondre au mieux aux besoins de la population. C'est pourquoi nous nous appuyerons non pas sur le bétonnage du Restic mais sur la

RD67. Notre premier objectif reste de développer des alternatives au « tout voiture » afin de réduire le trafic automobile et sa propension à justifier des projets allant à l'encontre de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

- *Redéployer, développer le réseau de transport en commun public et de proximité pour donner à chaque citoyen la possibilité de circuler librement ;*

Cela fait partie de nos engagements forts, la gratuité des transports en commun, qui, alliée à un redéploiement et à un développement du réseau, permet l'accès à ce réseau à tous.

- *Réduire l'usage de la voiture au quotidien ;*

La réduction de l'usage de la voiture dépend des alternatives offertes. C'est le sens de notre proposition d'appliquer la gratuité aux transports en commun, tout en redéfinissant le réseau de transports et l'offre de place en parking-relais. Il ne s'agit pas d'une politique contraignante mais au contraire d'une incitation.

- *Relocaliser les activités (commerces, administrations, services publics, écoles...) dans le tissu urbain actuel en redonnant au centre-ville sa vraie valeur, combattre la désertification du centre contre le développement anarchique de zones périurbaines de plus en plus étendues et excentrées ;*

Il nous semble essentiel de redynamiser à la fois le centre-ville et les différents quartiers de la ville : par l'usage du droit de préemption de la municipalité sur les commerces fermés pour favoriser l'installation de nouveaux commerçants, artisans,... répondant à une charte avec des critères sociaux et environnementaux stricts ; en facilitant la circulation entre les différents quartiers, par les transports en commun mais également les déplacements doux ; favoriser le lien social plutôt que les liens marchands,... Notre objectif est de favoriser le bien-vivre et de permettre l'accessibilité des services de proximité au plus proche du citoyen (commerces, administrations, services publics, écoles...). Concernant le centre-ville la dérive libérale qui consiste à brader le patrimoine public (Halles Saint-Louis, Immeuble Proudhon,...) à des spéculateurs nous alarme et endigue ce souhait de redonner au tissu urbain son sens et son rôle social au profit de grandes enseignes, de franchises impersonnelles et autres logements de standing.

- *Améliorer les conditions de vie en ville (prix de l'immobilier, fiscalité, commodités et agréments, circulation, stationnement), favoriser la proximité : lieu de travail / domicile afin d'éviter la fuite vers les communes avoisinantes, maintien des personnes âgées au plus près de leur lieu habituel de vie, etc. ;*

CF question précédente

- *Autre(s) suggestion(s).*

La zone humide du Restic, une fois protégée des velléités destructrices actuelles, pourrait être un atout pédagogique, via une utilisation douce et respectueuse du site, pour les promeneurs, les élèves en présence d'animateurs et en lien avec les différentes associations de protection de la nature. Si nous souhaitons préserver la nature il nous faut déjà la connaître et la faire connaître par le biais de l'éducation populaire et en lien avec les différents acteurs. C'est en ramenant ces lieux dans le bien commun que leur protection deviendra une évidence pour tous.